

Comité de pilotage

Date : 29 octobre 2015

Participants : V. Beillard, M. Gautheron, A. Oddon, F. Karagianis, A. Maurin, C. Seux, A. Hatton, J. Bougard, C. Postaire

Absents : I. Raffner, S.Girard, J. Hirschler, D.Gourdant, C. Calloud

Secrétariat : C. Seux, P. Denavit

Gestionnaire du temps : F. Karagiannis

> Rappel Intervention public en début de CP

18 personnes présentes dont 3 étudiants : un étudiant en Sociologie et Sciences politiques en observation de Saillans pour un mémoire de recherche et 2 étudiants en géographie sur le thème « innovation en territoire et démocratie participative ».

> VALIDATION du compte-rendu du CP précédent

Court résumé pour site internet

Examen rapide de l'agenda de Novembre avant publication. La commission enfance-jeunesse prévue le 26 Novembre, est conservée même est validé le projet d'une journée où toutes les commissions feraient leur bilan et formuleraient leurs projets, en partenariat avec le CDS. À mettre à l'ordre du jour du prochain PC.

1 Finances Validation des restes à réaliser sur le budget général d'investissement et le budget eau, et report de lignes budgétaires pour le budget prévisionnel (Agnès et Caroline 1h10mn > information)

Budget Général

Lotissement Chancel (Grand Cèdre)	A conserver + création d'un budget annexe en 2016 (demande de la Trésorerie Générale)
Tournes à gauche zone artisanale Tuilière	À réaffecter
Éclairage public	A reporter, et compléter si enfouissement
Mise en sécurité du Pont des Chapelains	Fait
Réhabilitation ancienne perception	A garder et réajuster à la baisse ; voir DETR.
Étude mur sud St-Géraud	Réalisée, 2423 € en attente de l'accord cadre pour un montant 7700 € diagnostic à réaffecter et trouver 5000 € de plus
Voirie Route Royale	Fait
Diagnostic accessibilité bâtiments publics	Etude faite
Plan accessibilité voies publiques	Étude faite ; en attendant de faire un diagnostic plus important
Fouilles archéologiques	Faites. À reporter
Équipement services techniques	A conserver
Isolation toit mairie et école	Fait, reliquat de 10000 € à réaffecter
Voirie de 2014	Fait avec un dépassement de 3000 à 4000 €
Mobilier de bureau (informatique)	Fait mais non prévu
Réhabilitation des fontaines	Fait mais 7000 € seront dépensés
Révision PLU	À conserver
Bâtiment technique	à garder : monter à 320 000 € : subvention revue à la baisse (72 000 €)

Toilettes sèches	Une en 2016. Prévoir mise en accessibilité des toilettes de l'office du tourisme
Mobilier scolaire	1739,04 € à garder pour renouvellement, voir avec les institutrices.
Réserve foncière	A garder
PAPPH	5000 € ajouter 7000 € à garder
Éclairage décoration Noël	A garder
Jardins partagés	Attendre Sabine et voir les terrains sans maîtres

Eau / Assainissement

Déversoir orages STEP	Etude en cours et dépensée, estimation de travaux de 78 000 €
Diagnostic complémentaire eaux usées	39 400 € à garder
Création eau potable à la Gare	à changer : du pont aux maisons 18 000 €. reporter et augmenter de manière importante : 25 000€
Renforcement ressources eaux : réservoir	248 999,96 € pour sécuriser la ressource en eau. À garder ?

Faire passer rapidement les nouveaux investissements souhaités pour qu'on puisse les hiérarchiser.

2 Social (Annie) (décision)

Décision pour mutuelle agents :

EOVI propose une mutuelle avec participation de la commune de 6 €, 10 € ou 15 €.

L'entreprise cotise, mais c'est réintégré dans le salaire comme avantage en nature. Les agents ne sont pas obligés d'accepter.

La participation de 10 € est choisie pour un an ; à voir pour la suite.

3 Aménagement (André)

Réaménagement de fosses d'arbres Grande Rue, en même temps que travaux City Stade : (**décision**), oui : à ajouter en investissement

PAPPH : plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles :

accord pour le financement du PAPPH qui se déroulera de novembre 2015 à mai-juin 2016

Tranche ferme : 11 454 € ttc, intégrant 1 journée de formation aux végétaux

Option : 720 € ttc : expertise de 100 arbres ECHO/marronniers et premiers arbres Coupois, côté centre village : activation ou non de l'option. Voir si les agents peuvent le faire, sinon trouver quelqu'un. (**décision**)

GAP Fleurissement N° 2 - 17 10 15 :

coût sommaire mise en œuvre 3 000 € au budget fonctionnement (**décision**) **non prise**

1. espace-vert tunnel-faubourg du Temple : bambous +barrière anti-rhizomes.
2. espace vert Office du Tourisme : rosiers et prairie fleurie.
3. pots orange : renforcement des plantations.
4. jardinières béton : fleurissement temporaire - voir accord avec les Petites Canailles.
5. angle route Royale-G. Coupois : rosiers persistants e tplantés grimpantes.

Entretien des arbres : rappel budget 2015 : 6000 € ; resterait donc :

6 000 € - 2 676 € = 3 324 €

information)

Caroline : Attention, compte 61521 (entretien terrains) = seulement 2 000 € budgétés sur 2015 ;

5000 € sur 2014 et 5000 € sur 2013 (ce budget a été diminué du fait du transfert des équipements STEP et Foot)

Budget 2016 : demande d'une ligne espaces-verts spécifique et entretien des arbres : oui mais ce n'est pas une garantie dans le cas de besoins urgents.

4 Environnement - Urbanisme - (Vincent)

☒ information sur les tous les sujets)

Sujet 1 :

Proposition d'une subvention communale pour la mise en place des chauffe-eau solaires à Saillans, environ 200 € par projet, avec accompagnement proposé pour valider le devis (plafonnement à 1000 € par an). Une information à venir doit préciser les conditions d'une subvention 3CPS pour la rénovation énergétique.

Sujet 2 : proposition d'une subvention communale pour l'achat d'un vélo électrique, environ 50 € par projet (plafonnement à 500 € par an, avec un vélo maxi par foyer).

PLU

- plan d'action de notre participation : réunion publique 21 novembre 10-12h
Qu'est-ce qu'un PLU ? Comment le réviser, Qu'est ce qui a marché ou non dans celui de 2008 ? Quelles seront les orientations, les visions politiques sur le village ?
Rédaction cahier des charges = constitution groupe de travail pour 6 mois avec les habitants.
- Fernand : comment interpeler les habitants de manière plus ludique sur le PLU ? (à missionner au BE).
- Taxe sur les bâtiments vacants (sur le principe de la taxe d'habitation)

4 Questions du public impliqués lors des débats

Réunion intercommunalité et loi Notre avec 2 réunions à qu'est-ce qu'une interco ? À quoi cela sert et comment cela marche, avec Sandrine Echaubard et Magnon, le mercredi 18 Novembre de 18h à 20h.

Peut-on motiver les habitants pour une réunion d'information s'il n'y a pas de décision à la clé? Le CDS est favorable l'organisation d'une agora sur le thème de l'intercommunalité : on peut donner la parole aux habitants, sans avoir tous les tenants et aboutissants du problème.

Problème de temps : l'agenda est déjà très chargé.

Mots clefs

Exemples : restes à réaliser, mutuelle salarié, espaces verts fleurissement, subventions communales chauffe-eau solaire et vélo électrique, PLU, taxe sur bâtiment vacant...

Débriefing animation
